



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de Saint Liguair

Mercredi 3 décembre 2014 – 20h00

Salle des fêtes de Saint Liguair

Direction des Vies Participatives

Rédaction : MM

Co-Présidente élue : Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN (Conseillère municipale).

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Marc THÉBAULT (Adjoint au Maire), Luc DELAGARDE (Adjoint au Maire) et Romain DUPEYROU (Conseiller municipal).

Agents municipaux : Marc MONNERIE (service Vie participative).

Membres : Philippe AUTRET, Paul AIMON, Chantal ANDRIEUX, Jean-Louis BOUTAUD, Annette BROTHIER, Jean CHATENET, Patrick FAZILLEAU, Philippe FUCHS, Michel NICOLLE, Marylène POUPARD, Mario SAN MARTIN ZBINDEN, François VANEL, Patrick VEILLON.

Excusés : Katia BOUDREAU, Fabrice DESCAMPS (Conseiller municipal), Virginie LOPEZ, Styven POULIGO.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Accueil et tour de table,
 2. Présentation du dispositif de la vie participative et des conseils de quartier,
 3. Informations sur les projets en cours/en attente,
 4. Mise en place d'une permanence hebdomadaire de la coprésidente élue,
 5. Installation du nouveau conseil de quartier,
 6. Questions diverses.
-

1. Accueil et présentation des membres

Par Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Conseillère municipale et Co-présidente élue du Conseil de quartier de Saint Liguair. Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et invite les conseillers de quartier, les élus et les services à se présenter brièvement.

2. Présentation du dispositif de la vie participative et des conseils de quartier

Point présenté par Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire en charge de la vie participative, des quartiers et de la médiation sociale.

2.1 - Fondamentaux de la vie participative niortaise

Rappel des objectifs d'origine :

- Donner aux habitants les moyens de contribuer à la vie des quartiers,
- Mettre en place et assurer le fonctionnement d'instances de participation : les Conseils de quartier.

2.2 – Les Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne volontaire résidant ou travaillant dans le quartier et âgée de 16 ans minimum. Toute association du quartier peut être représentée par un membre.

Leur rôle :

Les conseils de quartier sont des lieux de débat des projets d'amélioration de cadre de vie, d'animation de la vie du quartier. Ce sont des espaces d'information privilégiés sur les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ou d'autres instances ayant un impact sur le quartier. Ils ont également une mission d'animation et de mobilisation des habitants dans la vie du quartier.

2.3– Présentation du service Vie participative

Le service Vie participative est votre interlocuteur privilégié pour l'ensemble du dispositif participatif :

- Sabrina VOLET et Marc MONNERIE, coordinateurs Vie participative,
- Bénédicte GABRIEL, cheffe du service Vie participative,
- Laurence FAUCON, directrice des Vies participatives,
- Simon ROUANET, chargé de suivi administratif, logistique et événementiel.

A noter qu'une plaquette « Vie participative, mode d'emploi » est à disposition de l'ensemble des membres en format papier et accessible sur le site de la ville www.vivre-a-niort.com.

3. Informations sur les projets en cours/en attente

Présentation par Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Co-présidente élue.

Cœur de quartier de Saint Liguairre :

Le cœur de quartier de Saint Liguairre est le fruit d'un travail mené pendant plusieurs années par le conseil de quartier. De nombreux habitants se sont mobilisés sur ce projet. Aujourd'hui, le cœur de quartier est réalisé, a été inauguré et est apprécié. Une grande réussite de l'opération est notamment la création de la venelle reliant la place de l'église à l'école Agrippa d'Aubigné. Cette liaison permet aux piétons (dont le Pédibus du groupe scolaire) de se déplacer en toute sécurité en évitant d'emprunter la portion étroite de la rue du 8 mai 1945.

Aujourd'hui, il est important d'analyser les usages sur site. Et les conseillers de quartier ont ici un vrai rôle à jouer avec leur expertise d'usage. Plusieurs points sont à travailler et à discuter : la priorité à droite rue du Moulin sur rue du 8 mai 1945, le stationnement à proximité du groupe scolaire, le lampadaire situé au milieu de l'accès au second parking de la salle des fêtes, des reprises d'enrobé demandées à proximité (rue du Moulin), le marquage des cases de stationnement devant la salle des fêtes, l'arbuste à retirer place Constant Saboureau...

Actions vie de quartier :

Le cadre de vie est un sujet important au sein du conseil de quartier. La vie de quartier doit l'être aussi. A ce titre, le conseil de quartier de Saint Liguairre a déjà initié des actions intéressantes qui pourraient être reconduites : Troc au jardin, valorisation du patrimoine local ou qui pourraient être lancées : marché de quartier (à l'image de Souché et du quartier Nord-Brizeaux), nettoyage participatif des bords de Sèvre... Une commission pourrait être créée sur ce volet important qu'est le « vivre ensemble » dans son quartier.

Éclairage rue du 8 mai 1945 :

Cette demande est un reliquat de l'ancien conseil de quartier. En effet, ce dernier avait engagé des crédits 2013 pour que de l'éclairage a minima soit mis en place sur la section en ligne droite de la rue du 8 mai 1945 qui va vers la Tiffardière (n°62/65 – n°66). La proposition des services est de créer un balisage lumineux avec des boutons poussoirs positionnés à chaque extrémité, sur des candélabres existants. Dix spots circulaires jaune ambré seront positionnés au sol et quatre plots phosphorescents au niveau des barrières de sécurité. Le balisage lumineux serait actionné par les piétons, uniquement sur leur demande. A noter qu'un système de détecteur de présence a été étudié mais le site, avec des nombreux oiseaux et animaux, serait actionné sans cesse.

Les conseillers de quartier se montrent intéressés par la proposition et valident la proposition technique. Le feu vert est donné. La pose du balisage sera faite en février 2015. Une signalétique sera à mettre en place sur site pour que les piétons et riverains identifient les boutons poussoirs. Une information particulière sera donnée au Pédibus, utilisateur régulier de ce cheminement. Enfin, à noter : le propriétaire voisin envisage, durant l'hiver, d'abattre plusieurs des arbres dont les branches tombaient sur le trottoir.

Impasse du Port Lateau :

L'enrobé est à refaire sur l'ensemble de cette impasse qui permet d'accéder au bateau à chaînes, emblème du quartier. Cette impasse est située à proximité immédiate du cœur de quartier.

Site des Gardoux et stationnement :

Le site appartient à la Ville de Niort depuis un an. Le site est désormais géré sur le même fonctionnement que les autres sites de la Ville de Niort. A ce titre, le service des sports veille à la sécurité des usagers. L'espace en fond de parcelle qui servait parfois, dans le passé, de parking pour les voitures n'est plus accessible et fermé par une barrière car il créait beaucoup de danger pour les piétons (enfants et adultes) qui sont amenés à traverser cet espace pour accéder aux différentes parties du site. Le conflit voiture/piéton était en effet prégnant. Les places situées à l'entrée du site sont faibles en quantité (30 places), c'est la raison pour laquelle beaucoup de personnes se garent sur l'allée de Sevreau. Celle-ci n'est pas qualifiée pour cela. De plus, aucun éclairage n'existe sur cette voie. Un travail intéressant pourrait être mené entre l'association de l'ASPTT, le service des sports, la Direction des Espaces Publics et le conseil de quartier de Saint Liguairé pour améliorer la situation.

Plusieurs conseillers de quartier indiquent qu'une continuité cyclistes/piétons est à travailler à l'arrière du site de l'ASPTT. Cette section est manquante dans les circuits pédestres du quartier.

Deux cas particuliers :

Le bourg de Sevreau :

Il accueille en moyenne 7000 véhicules/jour. La Ville de Niort, en lien avec le conseil de quartier, a réalisé une étude il y a trois ans pour réduire la vitesse des véhicules sur cet îlot, améliorer l'état de la voirie, sécuriser les cheminements piétons, rendre accessible l'arrêt de bus et embellir cette porte d'entrée sur le Marais Poitevin, grand site de France.

Le projet a été calibré en trois phases à l'époque :

- 1ère phase (placette côté Magné), réalisé en 2014, pour un coût de 417 000€. Le financement a été partagé : 217 000 € pour la Ville de Niort et 200 000 € par les concessionnaires et partenaires.
- 2ème et 3ème tranches : ligne droite entre la station d'épuration et la nouvelle placette. Coût estimé des travaux : 280 000€ à la charge intégrale de la Ville de Niort.

Les élus informent les conseillers de quartier et les habitants que cette somme de 280 000€ n'a pas été intégrée au budget 2015. Les contraintes budgétaires de la Ville de Niort sont fortes pour les années à venir. Il faudra donc sûrement redimensionner les tranches 2 et 3 du projet afin de concevoir un projet avec un budget réaliste. A ce titre, ce site sera intégré à la visite en bus et permettra à l'ensemble du conseil d'appréhender au mieux les difficultés rencontrées par les riverains sur site.

Les habitants de Sevreau demandent que l'entretien sur site soit fait régulièrement car la phase n°1 est de qualité mais il y a des herbes hautes un peu partout et l'entretien sur les massifs est rare. Un radar pédagogique avait été installé avant les travaux et fonctionnait très bien. Pourquoi a-t-il été enlevé ? Est-il possible d'en installer un autre, fixe, cette fois-ci ? Les élus valident les recherches sur ce point et insistent pour que des aménagements légers puissent être trouvés rapidement pour solutionner la sécurisation de cette entrée de bourg de Sevreau.

La salle des fêtes de Saint Liguairé :

Dossier emblématique du conseil de quartier, la rénovation de la salle des fêtes de Saint Liguairé reste complexe car son coût est extrêmement onéreux (500 000€). Il n'y a pas vraiment de solutions à court terme, surtout vu le contexte actuel des finances de la collectivité. Des solutions innovantes de financement sont à trouver et des priorités à fixer.

4. Mise en place d'une permanence hebdomadaire de la coprésidente élue

En tant que Co-Présidente élue du conseil de quartier de Saint Liguairé, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN tient à être à l'écoute des habitants de ce quartier. De ce fait, elle souhaite mettre en place des permanences hebdomadaires.

Ces permanences se tiendront :

- Les mercredis de 16h00 à 17h00,
- A la mairie de quartier/agence postale communale de Saint Liguairé,
- Sur prise de rendez-vous via le secrétariat des élus = 05.49.78.75.09 – 05.49.78.73.47.

La communication sur ces permanences sera faite par le service vie participative en lien avec la direction de la communication. La première permanence est fixée au mercredi 7 janvier 2015.

5. Installation du nouveau Conseil de quartier

Présenté par Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire.

4.1 - Les conseils de quartier sont organisés en co-présidence.

Cette organisation permet :

- d'assurer la transparence au sein des conseils : dialogue permanent, échange et circulation de l'information,
- de garantir le respect du processus démocratique et de l'intérêt général,
- assure l'animation, la coordination et le suivi des réunions.

Son rôle :

- élu(e) par le conseil de quartier,
- interlocuteur privilégié et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et les services,
- représentant du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

Un(e) co-président(e) élu(e)
Nommé(e) par le conseil municipal

et

Un(e) co-président(e) habitant(e)
Elu(e) par le conseil de quartier

- Représentant(e) de l'équipe municipale.
- Référent(e) sur les projets du conseil lors des conseils municipaux.
- Relais des projets municipaux ayant un impact sur le quartier.
- Relais des dossiers et demandes auprès des services.

- Interlocuteur (trice) privilégié(e) et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service vie participative.
- Représentant(e) du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

4.2 - Élection du (de la) co-président(e) habitant(e)

Philippe AUTRET est candidat.

Vote à bulletins secrets :

- Philippe AUTRET : 4,
- Michel NICOLLE : 2,
- Blanc : 1,
- Nul : 1.

Philippe AUTRET est élu Co-président habitant par le Conseil de quartier.

4.3 - Les dispositifs complémentaires de la vie participative

→ Concertation thématique auprès des Niortais(es) :

Expérimentation des formes innovantes de participation (Internet, rencontres informelles).

→ Les rencontres de terrain ou « Gestion de proximité » :

*Mise en place de diagnostics partagés sur site,
Réponse réactive et coordonnée de la municipalité.*

4.4 - Les prochains rendez-vous

→ Une visite en bus du quartier sera proposée aux conseillers de quartier en janvier ou février 2015.

→ Les réunions des commissions :

Rôles : groupes de travail, constitués de conseillers volontaires, autour d'un thème ou d'un projet, de manière autonome. Leur mission est d'initier des projets et d'impulser des demandes en lien avec le *cadre de vie et l'aménagement* : espaces publics (voirie, espaces verts, propreté, éclairage, signalisation...), déplacements, mobilité (stationnement, transports en commun...), la *vie des quartiers* : animation, lien social, communication, développement durable... ou bien encore la *valorisation du patrimoine municipal*.

Les conseillers de quartier de Saint Liguairé décident de former deux commissions :

- « cadre de vie - espaces publics »,
- « vie de quartier – valorisation du patrimoine ».

Commission « cadre de vie et espaces publics »	Commission « vie de quartier et valorisation du patrimoine »
Paul AIMON	Paul AIMON
Patrick FAZILLEAU	Philippe FUCHS
Michel NICOLLE	Philippe AUTRET
Philippe FUCHS	Mario SAN MARTIN ZBINDEN
Patrick VEILLON	Chantal ANDRIEUX
Marylène POUPARD	François VANEL
Annette BROTHIER	
Philippe AUTRET	
Katia BOUDREAUULT	
Styven POULIGO	
François VANEL	

Commission « cadre de vie – espaces publics » :

Jeudi 15 janvier – 18h30

Maison de quartier de Saint Liguair (25 rue du 8 mai 1945)

Commission « vie de quartier – valorisation du patrimoine » :

Mardi 27 janvier – 18h30

Maison de quartier de Saint Liguair (25 rue du 8 mai 1945)

→ Plan Local d'Urbanisme : lundi 9 février 18h30, Centre Du Guesclin.

→ ADAP - Agenda d'accessibilité programmé : concertation courant avril.

→ Prochains conseils :

Mercredi 8 avril, 20h, Salle des fêtes de Saint Liguair.

Mercredi 27 mai, 20h, Salle des fêtes de Saint Liguair.

NB : cette réunion se fera en présence de Monsieur le Maire.

6. Questions diverses

➤ Les réunions de bureau sont-elles maintenues ?

Non. Néanmoins les échanges entre les référents de commissions, les co-présidents et le service vie participative continueront à se faire en amont pour établir les ordres du jour des conseils de quartier et permettre l'avancée des dossiers et demandes. Si les conseillers le jugent nécessaire, une réunion informelle pourra se tenir entre les référents de commissions et les co-présidents quelques jours avant la séance plénière de conseil de quartier (sans le service vie participative).

➤ Les autres années, les conseils de quartier disposaient d'une enveloppe d'investissement chacun. Aujourd'hui, qu'en est-il ?

Le budget sera mutualisé. Aussi, l'enveloppe globale n'est pas encore votée à ce jour. Mais au vu des contraintes budgétaires, elle sera revue à la baisse. Chaque commission travaillera sur un thème qui sera

ensuite présenté en Conseil de quartier. Puis le Conseil municipal donnera son accord ou pas sur le principe (en tenant compte des priorités et du caractère d'intérêt général du projet proposé). Le budget sera alors fléché par projet et non plus par quartier.

➤ Et concernant l'enveloppe de fonctionnement ?

Le budget de cette enveloppe reste mutualisé et sera, lui aussi, revu à la baisse. Il n'est aujourd'hui plus possible d'engager les montants engagés ces dernières années. Il va falloir être créatif en ayant moins de moyens. Les élus demandent aux conseillers de quartier et au CSC de faire des propositions d'animations/d'expositions début 2015. Les élus apporteront leurs réponses lors du conseil d'avril.

➤ Plusieurs problématiques sont citées rue des Écureuils ?

Ce point sera intégré à la visite en bus pour un constat sur site en direct.

➤ Pourquoi la charte des conseils de quartier a-t-elle été retravaillée ? Et pourquoi ce travail s'est-il fait sans les conseillers de quartier ?

La charte des conseils de quartier était relativement stricte sur plusieurs points. La nouvelle municipalité a souhaité tendre vers une charte de la vie participative en général. Document qui permettra de donner un cap pour les conseils de quartier mais aussi pour tous les autres types de concertation/consultation : par Internet, en rencontres informelles, thématiques, réglementaires... Cette charte de la vie participative s'adresse donc à l'ensemble des Niortais et est née suite à l'enquête menée fin juin (800 retours). Cette charte permet d'adapter le dispositif et donne une philosophie générale.

Fin de la réunion à 22h15

Un verre de l'amitié est servi aux participants en fin de séance.